

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date d'édition : le 27 mars 2017

Date de révision : le 27 mars 2017

Version : 2017

1. PRODUIT ET IDENTIFICATION DE COMPAGNIE

Nom (s) du produit : P.A.C.

D'autres moyens d'identification

SDS # : F2020

Utilisation recommandée : Pourable ancrant du ciment

Restrictions de l'utilisation : aucune donnée

Fournisseur de la Fiche de données de Sécurité en incluant l'Adresse :

ChemMasters Inc.

300 Edwards Street

Madison, Ohio 44057

Numéros de téléphone

Numéro de téléphone de compagnie: Téléphone : 800-486-7866, 440-428-2105; Fax : 440-428-7091

Téléphone d'urgence: ChemTrec 800-424-9300 (les États-Unis & le Canada), Appel international : 1-703-527-3887

2. IDENTIFICATION DE HASARDS

Aperçu d'urgence

Hasards d'OSHA :

Malfaisant si avalé, les brûlures de peau sévères de causes et le dommage d'oeil, soupçonné de provoquer le cancer par l'inhalation de silice cristalline respirable, peuvent provoquer l'irritation respiratoire, peuvent causer des pertes aux poumons par le biais de l'exposition prolongée ou répétée par l'inhalation et peuvent provoquer une réaction de peau allergique.

Organes prévus : poumons

Classification de GHS :

Toxicité aiguë Orale – Catégorie 4

Carcinogenicity – Catégorie 2

Irritation de dommage/oeil d'oeil – Catégorie 1

Peau sensitization – Catégorie 1

Irritation de peau – Catégorie 1

La toxicité d'organe prévue spécifique – a répété l'exposition – la Catégorie 2, le Système Respiratoire

Toxicité d'organe prévue spécifique – exposition simple – Catégorie 3, Système Respiratoire

Éléments d'étiquette, en incluant des déclarations préventives

Pictogrammes : Three hazard pictograms in red diamond shapes: an exclamation mark, a silhouette of a person with a star on their chest, and a hand holding a leaf.

Mot de signal : DANGER

Déclarations de hasard :

- H302** Malfaisant si avalé
- H314** Provoque des brûlures de peau sévères et un dommage d'oeil.
- H317** Peut provoquer une réaction de peau allergique.
- H318** Cause des pertes d'oeil sérieuses
- H335** Peut provoquer l'irritation respiratoire.
- H351** Soupçonné de provoquer le cancer.
- H373** Peut causer des pertes aux organes par le biais de l'exposition prolongée ou répétée si inhalé.

Déclaration (s) préventive

Prévention :

- P201** Obtenez l'instruction spéciale avant l'utilisation.
- P202** Ne manipulez pas jusqu'à ce que toutes les précautions de sécurité n'aient été lues et comprises.
- P260** Ne respirez pas la poussière/fumée/gaz/brouillard/vapeurs/spray.
- P264** Lavez des mains et une peau tout à fait après la manipulation.
- P270** Ne mangez pas, buvez ou fumez en utilisant ce produit.
- P271** Utilisez seulement dehors ou dans une région bien aérée.
- P272** Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas être permis du lieu de travail.
- P280** Portez des gants protecteurs / une protection de protection/visage de vêtements/oeil protectrice.

Réponse :

- P305+P351+P338** **SI DANS LES YEUX :** Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer.
- P301+P330+P331** **SI AVALÉ :** bouche de Rinçage. N'incitez pas le vomissement.
- P310** Appelez immédiatement un **CENTRE/DOCTEUR DE POISON**.
- P303+P313+P310** **SI SUR LA PEAU :** Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés. Peau de rinçage avec l'abondance d'eau ou de douche. Appelez immédiatement un **POISON CENTOR/doctor**.
- P363** Lavez des vêtements contaminés avant la réutilisation.
- P333+P313** Si l'irritation de peau ou les rougeurs se produisent : Recevez le conseil médical ou l'attention.
- P304+P340+P312** **SI INHALÉ :** Supprimez la personne à l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Appelez un **CENTRE/DOCTEUR DE POISON** si vous vous sentez indisposés.
- P308+P313** Si exposé ou inquiété : Recevez le conseil/attention médical.
- P314** Exposition répétée : Recevez le conseil/attention médical si vous vous sentez indisposés.

Stockage :

- P403+P233** Magasin dans un endroit bien aéré. Gardez le récipient fermement fermé.
- P405** Le magasin a fermé

Disposition :

- P501** Débarrassez-vous des contenus/récipient conformément aux locales/régionales/réglementations nationales.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Composant

Silice cristalline en forme de Quartz	CAS# : 14808-60-7	50-55 %
Ciment Mélange	CAS# : 65997-15-1, 960375-09-1, 7778-18-9	40-45 %
Dioxyde de titane	CAS# : 13463-67-7	1-5 %
Carbonate de lithium	CAS# : 554-13-2	<0.5 %

Les ingrédients non énumérés sur cette fiche de données de sécurité sont considérés être non-dangereux selon OSHA 1910.1200 ou ne sont pas présents au-dessus de leurs niveaux de raccourci.

4. MESURES DE PREMIERS SOINS

Mesures de premiers soins

Conseil général : Consultez un médecin. Montrez cette fiche de données de sécurité au docteur dans l'assistance. Bougez de la région dangereuse.

Inhalation : Si inhalé, déplacez la personne dans l'air frais et gardez confortables pour la respiration. Consultez un médecin.

Contact d'oeil : Rincez prudemment avec l'eau depuis plusieurs minutes. Supprimez des verres de contact, si présent et facile à faire. Continuez à rincer. Consultez un médecin.

Ingestion : n'incitez pas le vomissement. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne évanouie. Bouche de rinçage avec l'eau. Consultez un médecin.

Contact de peau : Supprimez des vêtements contaminés. Lavez-vous d'avec le savon et l'abondance d'eau. Consultez un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE LE FEU

Média éteignants convenables

La matière est Non-combustible. Utilisez le spray D'eau, la mousse résistante de l'alcool, le produit chimique sec, ou le dioxyde de carbone pour entourer le feu.

Hasards spécifiques émanant du produit chimique

Évitez de respirer la poussière. Le ciment mouillé est caustique.

Produits de combustion dangereux

Oxyde de calcium, dioxyde de soufre

Équipement protecteur et précautions pour les pompiers

Portez l'appareil respiratoire indépendant et le plein équipement protecteur pour la lutte contre le feu.

Informations complémentaires : Voir Section 7 pour la manipulation sûre et le stockage.

6. MESURES DE LIBÉRATION ACCIDENTELLES

Précautions personnelles, équipement protecteur et procédures d'urgence

Évitez des actions qui font la matière devenir aéroportée. Évitez l'inhalation de poussière et de contact avec la peau. Vêtements équipement protecteur personnel approprié pendant tout nettoyage et activités de réponse.

Précautions de l'environnement

Ne lavez pas du ciment en bas les eaux d'égout et les systèmes de drainage ou dans les étendues d'eau.

Méthodes et matière pour l'endiguement et le nettoyage

Placez la matière déversée dans un récipient. Grattez la matière mouillée et placez dans le récipient. Permettez à la matière de sécher ou vous solidifier avant la disposition. Débarrassez-vous du ciment selon les règlements fédéraux, d'État, de Province et Locaux.

7. LA MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions pour la manipulation sûre

Évitez le contact avec la peau et les yeux. Évitez l'inhalation de vapeur ou de brouillard.

Conditions pour le Stockage Sûr, en Incluant toutes Incompatibilités

Informations générales : Gardez la matière retenue sèche jusqu'à n'utilisé. Empilez la matière retenue dans une manière sûre de prévenir le fait de tomber. La matière retenue est lourde et pose des risques tels que les entorses et les efforts au dos, les bras, les épaules et les jambes pendant le fait de disparaître et le mélange. La poignée avec le soin et l'utilisation s'approprie des mesures de contrôle.

Incompatibilités : l'Eau fera le produit se solidifier.

8. PROTECTION DE COMMANDES/PETITES ANNONCE PERSONNELLE D'EXPOSITION

Directives d'exposition

Limites d'exposition constituantes

Ciment CAS# : 65997-15-1 OSHA 15 mg/m³ T (Total) / 5 mg/m³ R (Respirable)

Silice, Quartz CAS# : 14808-60-7 OSHA TWA 10 mg/m³, ACGIH TWA 0.025 mg/m³

Dioxyde de titane CAS# : 13463-67-7 OSHA 15 mg/m³, 8 hr. Poussière de Total de TWA

Appropriiez-vous des commandes de construction mécanique

Ventilation locale : recommandé

Ventilation générale : recommandé

Mesures de Protection individuelles, telles que l'Équipement Protecteur Personnel

Protection d'oeil/Visage : Utilisez la protection convenable – les Verres de sécurité comme un minimum

Peau et Protection de Corps : Lavez-vous à l'heure de repas et la fin de changement. On doit éviter le contact de peau en utilisant des vêtements protecteurs imperméables (les gants, les tabliers, les bottes, etc.). Utilisez des gants protecteurs chimiques comme un minimum et lavez la peau rapidement sur tout contact de peau.

Protection respiratoire : Utilisez la protection respiratoire à moins que la ventilation épuisée locale adéquate ne soit fournie ou l'évaluation d'exposition démontre que les expositions sont dans les directives d'exposition recommandées. Où les concentrations sont au-dessus des limites recommandées ou sont inconnues, s'approprient la protection respiratoire devrait être porté. Suivez des règlements de respirateur OSHA (29 CFR 1910.134) et utilisez des respirateurs approuvés de NIOSH/MSHA.

Considérations d'hygiène générales

Poignée conformément à la bonne hygiène industrielle et à la pratique de sécurité. Lavez des mains auparavant & après les fractures et le jour ouvrable.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Information sur les propriétés physiques et chimiques fondamentales

État physique

Apparence : poudre ferme

Odeur : léger

Couleur : Gris

Seuil d'odeur : Aucune Donnée

Propriété

Valeur

Remarques – méthode

Pression de vapeur

Non disponible

Densité de vapeur

Non disponible

Densité relative

Non disponible

pH (Dans l'Eau)

12-13

Le fait de Fondre/Point de congélation

Non pertinent

Solubilité

Non disponible

Taux d'évaporation

Non disponible

Point d'inflammation

Non pertinent

Limites d'inflammabilité

Non disponible

Inflammabilité (Ferme, du gaz)

Non pertinent

Température d'ignition d'auto

Non disponible

Point d'ébullition initial / Faisant bouillir la Gamme

Non disponible

Température de décomposition

Non disponible

Viscosité

Non disponible

Densité

Non disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité chimique :

Ferme.

Possibilité de réactions dangereuses :

Polymerization dangereux ne se produira pas.

Les conditions éviter :

Gardez secs jusqu'à l'utilisation. Évitez le contact avec le matériel incompatible.

Matériel incompatible :

Le ciment mouillé est alcalin et est incompatible avec les acides, les sels d'ammonium et le métal en aluminium. Le ciment se dissout dans l'acide hydrofluoré, en produisant du silicium corrosif tétrafluorure de gaz. Le ciment réagit avec l'eau pour former l'hydroxyde de calcium et les silicates. Les silicates réagissent avec les oxydants puissants tels que le fluor, le bore trifluorure, le chlore trifluorure, le manganèse trifluorure et l'oxygène difluorure.

Produits de décomposition dangereux :

Aucun de connu

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Trajets probables d'exposition : inhalation, contact de peau, contact d'oeil, ingestion

Symptômes d'exposition :

Inhalation : cause de maux d'irritation respiratoire

Peau : Provoque des brûlures de peau sévères. Peut provoquer la réaction de peau allergique.

Yeux : Cause des pertes d'oeil sérieuses

Ingestion : l'irritation du système digestif peut se produire si on avale de grands montants.

Mesures numériques de toxicité :

Valeur de Toxicité aiguë : silice-LD50 rat oral 22,500 mgs/kg

Effets retardés et Immédiats aussi bien qu'Effets Chroniques de l'Exposition Courte et À long terme

Dermatite :

La Dermatite irritante est provoquée par les propriétés physiques de ciment en incluant l'alcalinité et l'abrasion.

La Dermatite allergique est provoquée par sensibilisation au chrome hexavalent le présent (Chromaté) dans le ciment. La réaction peut varier des rougeurs légères aux ulcères de peau sévères. Les personnes ont déjà sensibilisé peut réagir au premier contact avec le ciment. D'autres peuvent développer la dermatite allergique après les années de contact répété avec le ciment.

Carcinogenicity :

IARC : 1 groupe 1 : Cancérigène aux humains (Quartz) ; Groupe 2B Peut-être Cancérigène aux humains (Dioxyde de Titane).

ACGIH : Aucun composant de ce produit n'est présent aux niveaux plus grands qu'ou égal à 0.1 % est identifié comme un cancérigène ou un cancérigène potentiel par ACGIH.

NTP : Cancérigène aux humains (Quartz)

OSHA : Aucun composant de ce produit n'est présent aux niveaux plus grands qu'ou égal à 0.1 % est identifié comme un cancérigène ou un cancérigène potentiel par OSHA.

Toxicité d'organe prévue spécifique : exposition simple – Aucune donnée disponible.

Toxicité d'organe prévue spécifique : exposition répétée – Catégorie 2, Système Respiratoire.

Silicosis : Silicosis est provoqué par l'inhalation et la rétention de poussière de silice cristalline respirable.

Silicosis Chronique simple - provient de l'exposition à long terme (plus de 20 ans) aux montants bas de silice cristalline respirable. Les nodules d'inflammation chronique et du fait de marquer provoqué par la silice cristalline respirable se forment dans les poumons et les noeuds de lymphe de poitrine. Cette maladie peut posséder l'essoufflement et peut ressembler à la maladie pulmonaire obstructionniste chronique (COPD).

Silicosis accéléré – se produit après l'exposition à de plus grands montants de silice cristalline respirable sur une période plus courte (5-15 ans). L'inflammation, le fait de marquer et les symptômes progressent plus vite dans silicosis accéléré que dans silicosis simple.

Silicosis aigu – provient de l'exposition à court terme à de très grands montants de silice cristalline respirable. Les poumons deviennent très enflammés et peuvent se remplir du liquide, en provoquant l'essoufflement sévère et les niveaux d'oxygène de sang bas.

Le fait de préexister aux Conditions : la poussière de Ciment est agaçante au nez, la gorge et la toux de provocation d'appareil respiratoire et le fait d'éternuer. Le fait de préexister supérieur respiratoire et les maladies de poumon en incluant l'asthme et la bronchite peut être aggravé.

12. INFORMATION ÉCOLOGIQUE

Toxicité d'Eco : Non attendu être dangereux pour l'environnement.

Persistance et Degradability : aucune donnée disponible

Bioaccumulation : aucune donnée disponible

Mobilité : aucune donnée disponible

D'autres effets néfastes : aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS DE DISPOSITION

Méthodes de traitement des déchets

Disposition d'Ordures : On ne s'attend pas à ce que ce produit soit des déchets dangereux sous RCRA. Placez la matière déversée dans un récipient. Grattez la matière mouillée et placez dans le récipient. Permettez à la matière de sécher ou vous solidifier avant la disposition. Débarrassez-vous selon les règlements fédéraux, d'État, de Province et Locaux.

Emballage contaminé : Débarrassez-vous comme la matière neuve.

14. INFORMATION DE TRANSPORT

POINT : pas une marchandise dangereuse

IATA : pas une marchandise dangereuse

IMDG : pas une marchandise dangereuse

Polluant marin : non

15. INFORMATION DE CONTRÔLE

Inventaires internationaux

TSCA : Toutes les substances chimiques dans cette matière sont incluses sur ou exemptées d'énumérer sur l'Inventaire TSCA de Substances Chimiques.

Règlements fédéraux américains

SARA 302 : Aucun de Connu

SARA 311/312 Catégories de Hasard : Risque pour la santé Aigu, Risque pour la santé Chronique

SARA 313 Catégories de Hasard : Aucun de Connu

CWA (nettoient l'acte d'eau) : aucun de connu

Information d'acquiescement d'État supplémentaire

Californie :

Avertissement : Ce produit contient le produit chimique suivant (s) énuméré par l'État de la Californie sous l'Eau potable Sûre et l'acte d'Exécution Toxique de 1986 (la Proposition 65) comme étant connu provoquer le cancer, les anomalies congénitales ou d'autre mal reproducteur.

Quartz CAS#:14808-60-7

Composés de chrome de Hexavalent

Dioxyde de titane CAS# 13463-67-7

Carbonate de lithium CAS# 554-13-2

Le droit d'État de savoir :

Nom constituant

Quartz, CAS# : 14808-60-7

Carbonate de lithium, CAS# : 554-13-2

Dioxyde de titane, CAS# : 13463-67-7

État

New Jersey, Pennsylvanie, Massachusetts

New Jersey, Massachusetts

New Jersey, Pennsylvanie, Massachusetts

Michigan le matériel critique enregistré
Composés de lithium (Carbonate de Lithium) CAS# : 554-13-2

Information d'étiquette d'EPA américaine : aucune donnée

Le Canada

Classification de WHMIS : la classe D2B (toxine) & la classe E (Corrosive)

Symbole : T stylisé, corrosif



16. D'AUTRE INFORMATION

Classification de HMIS :

Risque pour la santé: 2

Inflammabilité : 0

Hasards physiques : 0

Estimation de NFPA :

Risque pour la santé : 2

Feu : 0

Hasard de réactivité : 0

Date d'émission : le 30 juillet 2014

Date de révision : le 30 juillet 2014

Note de révision : format de GHS

Date de Version Précédente : le 8 mars 2007

Démenti

L'information fournie dans cette Fiche de données de Sécurité est correcte à la meilleure de notre connaissance, information et conviction à la date de sa publication. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour la manipulation sûre, utilisez, le traitement, le stockage, le transport, la disposition et libérez et ne doit pas être considéré la spécification de qualité ou une garantie. L'information s'entend seulement à la matière spécifique désignée et peut n'être valide pour une telle matière utilisée dans la combinaison avec aucun autre matériel ou dans aucun processus, à moins que ne spécifié dans le texte.

Fin de fiche de données de sécurité